



COMPTE-RENDU SEANCE DU 29 MARS 2018

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le 29 mars 2018.

Décide :
à l'unanimité des membres présents

Approbation du procès-verbal du 1^{er} mars 2018

Budget Primitif de la chambre funéraire 2018

Adhésion à la ligue de l'enseignement - F.O.L. Moselle 2017-2018

D'autoriser le Maire à adhérer au nom de la ville à la Ligue de l'Enseignement.
Cette adhésion annuelle s'élève à 450 € pour les communes de notre importance.

Vacances Seniors - Convention ANCV 2018

De s'engager en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (A.N.C.V.).
Ce partenariat avec l'A.N.C.V. permettrait d'organiser un séjour à des conditions financières supportables pour les participants.

Tarifs concessions cimetière et chambre funéraire 2018

D'adopter les tarifs pour les services et prestations ci-dessus énoncés.

	Durée	Tarifs 2012	Tarifs 2018
Tarifs concessions	15 ans	20,00 €/m ²	40,00 €/m ²
	30 ans	25,00 €/m ²	50,00 €/m ²
Tarifs columbarium Case	15 ans	600,00 €	600,00 €
	30 ans	1000,00 €	1000,00 €
Tarifs tombes cinéraires	15 ans	20,00 €/m ²	40,00 €/m ²
	30 ans	25,00 €/m ²	80,00 €/m ²
Chambre funéraire	Commune	50,00 €	50,00 €
	Extérieur	75,00 €	75,00 €

Cession de bail - Chasse communale

- D'accepter la demande de cession du bail communal à Monsieur THIRIET Sébastien,
- D'accepter de ne pas modifier les conditions de location de la chasse pour la période restante.

Programme de travaux d'entretien sylvicoles 2018

De signer le programme correspondant pour un montant de dépenses prévisionnelles de 6 551,00 € H.T. et à l'inscrire au Budget Primitif 2018.

Complément développement du système de vidéo-protection - Sollicitation DETR 2018
De solliciter la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), selon le plan de financement.

DEPENSES	H.T.	RECETTES	H.T.
Système de supervision et de monitoring d'images	48 600,00 €	Ville 55 %	33 330,00 €
Génie civil	12 000,00 €	DETR 2018 45%	27 270,00 €
TOTAL	60 600,00 €	TOTAL	60 600,00 €

Subventions associations

Article	Nom de l'Organisme	Objet	Montant	Vote
6574	Les Trouvères du Tillet	Subvention annuelle	450 €	unanimité
6574	Folklore Italien	Subvention annuelle	300 €	unanimité
6574	Vie et Culture	Subvention annuelle	800 €	unanimité
6574	Les Arpèges	Subvention	11 000 €	unanimité
6574	Les Amis de Laer	Subvention annuelle	1 500 €	unanimité
6574	Guénange Comédie Club	Subvention annuelle	250 €	unanimité
TOTAL CULTUREL			14 300 €	
6574	Amicale du personnel communal	1er acompte	16 000 €	unanimité
TOTAL SOCIAL			16 000 €	
6574	ASG Athlétisme	Solde 2017 (349€)	3 549 €	unanimité
6574	ASG Athlétisme	1er acompte (3200€)		
6574	Boxe	Solde 2017 (78€)	778 €	unanimité
6574	Boxe	1er acompte (700€)		
6574	FC Guénange	Solde 2017 (168€)	3 668 €	unanimité
6574	FC Guénange	1er acompte (3500€)		
6574	Handball	Solde 2017 (239€)	3 239 €	unanimité
6574	Handball	1er acompte (3000€)		
6574	Judo Club	Solde 2017 (1071€)	3 771 €	unanimité
6574	Judo Club	1er acompte (2700€)		
6574	La Pétanque	Solde 2017 (77€)	777 €	unanimité
6574	La Pétanque	1er acompte (700€)		
6574	Tennis	Solde 2017 (472€)	4 772 €	unanimité
6574	Tennis	1er acompte (4300€)		
TOTAL SPORT			20 554 €	
6574	FCPE	Subvention annuelle	100 €	unanimité
6574	La Prévention routière	Subvention annuelle	80 €	unanimité
TOTAL DIVERS			180 €	

TOTAL GENERAL 51 034 €

Bibliothèque - Sollicitation du Conseil Départemental de la Moselle - Développement de ressources documentaires

De déposer le dossier de subvention correspondant, auprès des services du Conseil Départemental de la Moselle.

Convention sportive - Handball et Football

De signer lesdites conventions avec les clubs sportifs respectifs. Ce soutien inclut une partie des frais entrant dans le cadre du fonctionnement des écoles de football et de handball, qui s'organisent plus particulièrement pendant les périodes de vacances scolaires.

Modification de la carte scolaire

D'apporter des modifications à la carte scolaire, compte tenu des effectifs scolaires et de l'urbanisation de Guénange.

Renouvellement de temps partiel

D'accepter pour un an renouvelable, à compter du 1er mars 2018, la demande de travail à temps partiel de Madame VELVERT Christelle, à raison de 80%.

A 20 voix pour et 6 voix contre

Cession terrain - Rue des Trois Pierres

- De céder le terrain dont les caractéristiques sont les suivantes : Parcelle 523/25b section 32 au profit de Monsieur Fethi SADOUKI,
- A signer le compromis de vente ainsi que la vente définitive lorsque les conditions seront remplies,
- A faire appel aux services de Maître HARTENSTEIN, Notaire à Metzervisse.

A 20 voix pour et 6 abstentions

Lotissement Mont Cassin V - Approbation du compte rendu annuel d'activité 2017 et clôture de l'opération 2018

D'approuver le compte d'exploitation 2017 présenté par la SODEVAM.

Le Maire,
Jean-Pierre LA VAULLÉE